

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 16

Artikel: Nouvelle répartition de l'armée fédérale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLE RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE.

En attendant que la répartition officielle puisse paraître, nous groupons ci-dessous les indications données jusqu'à présent par les journaux :

1^{re} division : Colonel-divisionnaire Aubert, Louis, à Genève.

Chef d'état-major : Major Coutau, à Genève, 2^e officier d'état-major : capitaine E. de la Rive, à Genève ; 1^{er} adjudant : capitaine M. Micheli, à Genève ; 2^e adjudant : X.

Ingénieur de division : Lieut.-col Huber, à Coppet ; adjudant : X.

Commissaire des guerres de division : Lieut.-col. Veillon, Otto, à Grellingen.

Remplaçant : Major Crompt, Ed., à Sion ; aides : X. X.

Médecin de division : Lieut.-col. Dr Rouge, à Lausanne ; adjudant : X. ; secrétaire : X. ; chef de lazaret : major Dr Cérésolle, Ferd., à Morges.

Grand-juge : Lieut.-col. Bippert, à Lausanne ; auditeurs : capitaines Dupraz, Auguste, à Lausanne ; Dunand, Albert, à Genève.

Vétérinaire de division : Major Combes, Jules, à Orbe ; adjudant : X.

Secrétaires d'état-major de division : X. X. X.

Guides : Compagnie n° 1 et 1^{re} section de la comp. n° 9.

1^{re} brigade : Colonel-brigadier Grand, Paul, à Lausanne⁽¹⁾.

Officier d'état-major : Capitaine W. Favre, Genève ; adjudant : Secrétan, Ed., à Lausanne ; lieutenant du train : X ; secrétaire : X.

1^{er} régiment : Lieut.-col. de Cocatrix, à St-Maurice ; adjudant : lieutenant Fama, Charles, à Saxon ; quartier-maître : capitaine Deluz, Louis, à Romanel ; aumônier : X. ; lieutenant de pionniers : X.

Bataillon n° 1 (Vaud), commandant Massy, au Sentier*.

» 2 » major Pittet, à Bière.

» 3 » major Muret, à Morges.

2^e régiment : Lieut.-col. de Guimps, à Yverdon ; adjudant : capitaine Julien Guisan, à Lausanne ; quartier-maître : capitaine Jayet, Adrien, à Moudon.

Bataillon n° 4 (Vaud), commandant Savary, à Lausanne.

» 5 » Brecht, à Grandson.

» 6 » major Badoux, à Crémin.

2^e brigade : Colonel-brigadier Favre, Edmond, à Genève⁽²⁾.

Officier d'état-major : Capitaine W de St-Georges, à Begnins ; adjudant : capitaine Charles Bugnion, à Lausanne ; lieutenant de train : X. ; secrétaire : X.

3^e régiment : Lieut.-col. Jaccard, Auguste, à Lausanne ; adjudant : lieutenant Bourgeois, Gustave, à Bex ; quartier-maître : capitaine Forestier, François, à Cully.

Bataillon n° 7 (Vaud), commandant Dupraz, à Vevey.

» 8 » major Carrard, à Lausanne.

» 9 » major Mandrin, à Aigle.

4^e régiment : Lieut.-col. Gaulis, Gabriel, à Lausanne ; adjudant : capitaine Naville, Edouard, à Malagny ; quartier-maître : capitaine Roten, Adolphe, à Sion.

Bataillon n° 10 (Genève), commandant Zurlinden, à Genève.

» 11 » Sordet, »

» 12 (Valais), » Piota.

Bataillon n° 98 (Valais).

* On se rappelle que le grade de commandant de bataillon disparaît dans la nouvelle organisation ; mais il est maintenu aux anciens titulaires, de sorte que les bataillons nouveaux sont maintenant commandés par des *commandants* ou par des *majors* ayant mêmes compétences.

(1) Porté par erreur, dans notre n° 15, à la 2^e brigade.—(2) Idem, à la 1^{re} brigade.

1^{er} bataillon du génie : Major Pictet-Mallet, Ed., à Genève; adjudant : capitaine Emery, Alfred, à Payerne; quartier-maître : capitaine Meylan, Auguste, à Berne.

1^{re} brigade d'artillerie : Lieut.-col. Dapples, Charles, à Lausanne; chef d'état-major : lieut.-col. Paquier, François, à Lausanne; adjudant : capitaine X.; quartier-maître : capitaine Auroi, Jules, à Orvin; secrétaire : X.

1^{er} régiment : Major Brocher, à Genève; adjudant :
Batterie n° 1 (Genève), 8 cent., cap. Turretini, à Genève.
" 2 " " Muller, " "

2^e régiment : Major Rochaz, à Orbe; adjudant :
Batterie n° 3 (Vaud), 10 cent., capitaines Renevier, à Lausanne (adjoint);
Monnet, à Montreux.

" 4 " " capitaine Mallet, à Nyon.

3^e régiment : Major de Meuron, à Mont; adjudant :

Batterie n° 5 (Vaud), 8 cent., cap. Montandon, à Ste-Croix. } actuellement
" 6 " " Sillig, à Vevey. } 1^{ers} lieutenants.

Parc de division : Major Gard, à Genève; adjudant : X.; secrétaire : X.

Colonne de parc n° 1 : Capitaine Dufour, Etienne, à Genève.

" 2 : " Moreillon, Louis, à Nyon.

1^{er} bataillon du train : Major Monnard, Charles, aux Ponts; adjudant : lieutenant X.

1^{er} régiment de cavalerie : Davall, Emile, à Berne; adjudant :
; quartier-maître : capitaine Rossel, Fritz, à Soleure.

Escadron de dragons n° 1 (Vaud), capitaine Couvreur, Aloïs, à Vevey.

" " 2 " " André, Paul, à Lausanne.

" " 3 " " Rousey, Emile, à Vevey.

1^{er} bataillon de carabiniers : Major David, à Correvon; adjudant :
; quartier-maître :

Compagnies n°s 1, 2, 3, 4 (Vaud).

Troupes d'administration : Major Challandes, Aimé, à la Chaux-de-Fonds.

Contrôleur d'armes : Lieut. d'artillerie Thury, à Morges.

Instructeurs d'infanterie attachés au 1^{er} arrondissement :

Instructeur d'arrondissement : Major Couteau.

" de 1^{re} classe : Major David.

" " Vacat.

" de 2^e classe : Majors Jaquet, Favre; capitaines Bourgoz, Liardon, Dupuy, Morand, Berney; lieutenants Nicolet, Willemin, Bourgeois.

Instructeur de trompettes : Besuchet, Emile.

" de tambours : Dutoit, J. S.

2^e division : Colonel divisionnaire Lecomte, Ferdinand, à Lausanne.

Chef d'état-major : Major de Crousaz, à Lausanne; 2^e officier d'état-major : Vacat; 1^{er} adjudant de division : major Rapin, à Marnand; 2^e adjudant de division : capitaine Monod, à Morges; secrétaires : Hoffmann, à la Chaux-de-Fonds; 2^e et 3^e : vacat.

Ingénieur de division : Lieut.-col. J.-J. Lochmann, à Lausanne; adjudant : X.

Commissaire des guerres de division : Lieut.-col. Martin, aux Verrières; remplaçant : major Ernst, à Lausanne; aides : vacat.

Médecin de division : Lieut.-col. Dr de Pury, à Neuchâtel; adjudant : vacat; chef du lazaret de campagne : Dr Virchaux, au Locle.

Grand-juge : Lieut.-col. Jacottet, à Neuchâtel; capitaines-auditeurs : Guisan et Rambert, à Lausanne.

Vétérinaire de division : Major Potterat, à Yverdon ; adjudant, vacat.

Guides : Compagnie n° 2 et demi-section de compagnie n° 9.

3^e brigade d'infanterie : Colonel-brigadier, Bonnard, Emile, à Lausanne ; officier d'état-major : capitaine G. Favey, à Lausanne ; adjudant : capitaine M. Morel, à Lausanne.

5^e régiment : Lieut.-col. de Reynold, à Fribourg ; adjudant : Puenzieux, Maurice, à Clarens ; quartier-maître : vacat.

Bataillon n° 13 (Fribourg) ; vacat.

» 14 » major Boccard.

» 15 » » Buman.

6^e régiment : Lieut.-col. Monod, à Morges ; adjudant : capitaine Ador, Gustave, à Cologny ; quartier-maître : capitaine Hug, Fréd., à Fribourg.

Bataillon n° 16 (Fribourg) ; commandant : Weck.

» 17 » » Domon, major.

» 18 (Neuchâtel) ; » Bertholet, major.

4^e brigade d'infanterie : Colonel-brigadier Froté, à Bienne ; officier d'état-major : capitaine Camille Favre, à Genève ; adjudant : capitaine Jeanjaquet, Léon, à Neuchâtel.

7^e régiment : Lieut.-col. Francillon, à Saint-Imier ; adjudant : capitaine Grenier, L., à Lausanne ; quartier-maître : capitaine Roulet, Léon, à Neuchâtel.

Bataillon n° 19 (Neuchâtel) ; major : Roulet.

» 20 » » Furrer.

» 21 (Berne) ; » Agassiz, à Saint-Imier.

8^e régiment : Lieut.-col. de Rougemont, Albert, à Thoune ; adjudant : lieutenant Jaccaud, à Lausanne ; quartier-maître : capitaine Jøehr, Alfred, à Berne.

Bataillon n° 22 (Berne) ; commandant Neuhauss, à Bienne.

» 23 » major Kœnig, à Berne

» 24 » » Gaillet, à Bienne.

2^e bataillon du génie : Major de May, à Nidau ; adjudant : capitaine Colomb, à Lausanne ; quartier-maître : capitaine Burkhard, Albert, à Aarau.

2^e brigade d'artillerie : Colonel-brigadier de Saussure, Théodore, à Genève ; chef d'état-major : lieutenant-col. Paccaud, Emile, à Lausanne ; adjudant : X. ; quartier-maître : capitaine Dick, Edouard, à Neuchâtel ; secrétaire : X.

1^{er} régiment : major Delarageaz, à Payerne ; adjudant : X. ;

Batterie n° 7 (Vaud, 8 c.) : capitaines : Puenzieux, à Clarens (adjoint) ; de Constant, à Lausanne.

Batterie n° 8 (Vaud, 8 c.) : capitaines : Van Muyden, Al. (adjoint) ; Chappuis, Paul, à Lausanne (1^{er} lieutenant).

2^e régiment : lieutenant-col. Perrochet, Ed., à la Chaux-de-Fonds ; adjudant : X.

Batterie n° 9 (Fribourg, 8 c.) : capitaines Techtermann (adjoint), Weck.

» » 10 (Neuchâtel, 8 c.) ; capitaine : Reymond, 1^{er} lieutenant.

3^e régiment : Major Bovet, à Areuse ; adjudant : X.

Batterie n° 11 (Neuchâtel, 8 c.) : capitaine Perrochet, 1^{er} lieutenant.

» » 12 (Berne, ») : » Tièche, E.

Parc de division : Major Doxat, à Lausanne ; adj.

Colonne de parc n° 3 : Capitaine Amiguet, Louis, à Gryon.

» » » 4 : Lieutenant Pache, Pierre-L., à Promasens.

2^e bataillon du train : Major Kramer, à Bienne ; adjudant : lieutenant X.

2^e régiment de cavalerie : Major Boiceau, à Lausanne ; adjudant : lieutenant d'Albis, à Lausanne ; quartier-maître : capitaine Eberhardt, Fréd., à Bienne.

Escadron de dragons n° 4 (Vaud) : capitaine de Mandrot.

» » » 5 (Fribourg) : »

» » » 6 » »

2^e bataillon de carabiniers : Major Vuille, Paul, à la Chaux-de-Fonds ; adjudant : capitaine Vouga, à Cortaillod ; quartier-maître :

Troupe d'administration : Major Brun, Auguste, à Morat.

Contrôleur d'armes : Commandant Bussard, à Fribourg.

Instructeurs d'infanterie attachés au II^e arrondissement :

Instructeur d'arrondissement : Colonel fédéral de Salis, ancien commandant de la 2^e division.

Instructeur de 1^{re} classe : Major de Crousaz.

» » Vacat.

» 2^e classe : Majors de Boccard, Jolissaint ; capitaines Kern, Perret, Grandjean, Rey, Schaller ; lieutenants Champion, Rey, Jungo, Crelier, Sunier.

Instructeur de trompettes : Adjudant Aeby.

» de tambours : Bardy, Ignace.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

COMITÉ CENTRAL.

Appel à tous les militaires suisses pour la création d'un Fonds-Dufour.

Frères d'armes !

Lorsque la nouvelle parcourut le pays : « Le général Dufour est mort, » de tous les cœurs est parti le cri de douleur : « Nous avons perdu un grand citoyen ! »

Dufour était grand comme homme et comme soldat. Pendant de longues années il a travaillé avec circonspection et persévérance et avec les succès les plus heureux en qualité d'instructeur et d'inspecteur de l'école centrale à Thoune, en qualité de membre du conseil de guerre, de créateur et de directeur des travaux de l'arpentage topographique de la Suisse ; il a coopéré à élever pour notre pays un grand nombre d'officiers supérieurs en qui il pouvait mettre toute sa confiance.

Ses services comme commandant en chef de l'armée suisse de 1847 à 1857 aussi bien que ses bons offices diplomatiques à l'étranger et son influence pleine de succès appartiennent à l'histoire et ne s'éteindront jamais dans les cœurs de tous les bons confédérés. Quiconque a servi sous Dufour se souviendra de ses proclamations et de ses ordres du jour, qui respiraient le plus noble patriotisme, modéraient la haine des partis, fortifiaient et cultivaient les sentiments nobles et patriotiques. Il n'y eut que Henri Dufour qui en fut capable, cet homme noble et patriotique.

Frères d'armes ! Quelle est la pensée qui se présente à notre esprit, si ce n'est celle d'élever au grand homme décédé un monument qui fasse vivre pour toujours et dans tous les cœurs son nom et sa noble manière de penser et d'agir, qui éveille l'imitation et engage toutes les générations à cultiver et à conserver l'esprit et les sentiments du noble défunt ?

Mais serait-ce agir selon les intentions du général Dufour que de lui ériger un monument en pierre ou en fer ? Aucunement ! Le grand défunt en a décidé lui-même, et la simple pierre tumulaire qui orne son tombeau et l'inscription : *H.-G. Dufour, Helvet. Dux. 1787-1875*, sont les meilleurs témoins des excellentes qualités républicaines dont il était doué et qu'il faisait valoir jusqu'au-delà du tombeau.

Honorons ces sentiments et tâchons de les imiter.